

Extrait de :

Timo Behr, "Après la révolution : l'UE et la transition arabe",
Policy Paper n° 54, Notre Europe, Avril 2012.

Résumé exécutif

Les processus de transition en cours dans le monde arabe constituent un défi de taille pour l'UE, qui a entrepris pour y faire face une révision ambitieuse de ses politiques de voisinage. Par cette révision, l'UE entend recentrer ses politiques sur la mise en place de « **démocraties profondément ancrées** », la promotion d'une **croissance inclusive** et l'établissement de **partenariats étroits avec la société civile**. Un an après les révoltes arabes, l'heure est venue d'évaluer dans quelle mesure les politiques européennes ont vraiment changé et si la révision de ces politiques de voisinage apporte un cadre adapté pour l'action de l'UE dans une région en rapide évolution.

Si certains changements entrepris par l'UE sont positifs, **cette révision n'a pas réussi à modifier les modalités et l'orientation des relations euro-méditerranéennes**. L'UE conserve une **vision eurocentrée de l'intégration** du pourtour méditerranéen, reposant sur une version « allégée » de la politique d'élargissement. Cependant, cette stratégie n'offre pas une

vision réaliste de l'avenir de l'engagement de l'UE. Au contraire, l'Union doit trouver comment concilier sa vision eurocentrée avec la réapparition de tendances panarabes et panislamiques et les perspectives d'émancipation dans les pays ayant fait la révolution.

Pour relever ce défi, il faut **redéfinir** les politiques euro-méditerranéennes de l'UE, à partir des fondamentaux de cette relation. Il faudrait commencer par reconnaître l'érosion de la puissance de l'UE et de sa capacité à définir l'orientation du changement politique et économique dans la région. Par ailleurs, les politiques de l'UE doivent intégrer certains éléments et principes de base afin de dépasser la logique centrée sur « l'élargissement allégé » :

- **Primum non nocere** (avant tout, ne pas nuire) : L'UE doit éviter tout activisme excessif et se méfier des solutions toutes prêtes, encourager les initiatives nationales et soutenir l'appropriation locale du processus de transition.
- **S'engager sur une base large** : L'UE doit accepter dans son voisinage des sociétés « anti-libérales » qui ne partagent pas toutes ses valeurs fondamentales, telles que l'égalité des genres par exemple.
- **Concilier les différents intérêts** : L'UE doit définir plus ouvertement ses intérêts et ne pas cacher en quoi ils sont liés aux objectifs normatifs mis en avant dans sa stratégie.
- **Établir des partenariats démocratiques** : Lorsque des pays refusent une intégration plus poussée, l'UE devrait coopérer étroitement avec les organisations régionales pour soutenir la démocratie.
- **Instaurer une vraie conditionnalité positive** : Lorsque des pays acceptent une intégration plus poussée, l'UE devrait inverser la logique de sa conditionnalité et être plus exigeante et plus directe.
- **Créer un partenariat multilatéral** : L'UE devrait étudier les propositions visant à inscrire l'engagement régional dans un cadre multilatéral plus limité mais reposant sur une large base, et abandonner l'Union pour la Méditerranée (UPM).

- **Mettre en place une Méditerranée multipolaire :** L'UE doit inscrire sa gouvernance et son approche des questions de développement dans des partenariats stratégiques avec les nouveaux et anciens acteurs régionaux.

L'adoption de ces mesures constituerait une **révision à la baisse de la grande ambition de l'UE** de créer une « Méditerranée européenne » mais lui permettrait d'être un partenaire plus efficace et plus respecté dans une région de plus en plus hétérogène et disputée.